



RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2024

En conformité avec l'article 11, de la loi sur le Traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001), la municipalité de Dixville rend publique la rémunération des élus municipaux ayant fait parti du conseil municipal au cours de l'année 2024 selon la réglementation en vigueur.

	Montant total versé (salaire, allocation et participation aux divers comités)
Françoise Bouchard Mairesse	
Municipalité	17 113.20 \$
MRC	8 918.80 \$
Teddy Chiasson Conseiller #1	7 431.89 \$
Stéphane Cloutier Conseiller #2	7 112.04 \$
Peter Buzzell Conseiller #3	6 644.04 \$
Roger Heath Conseiller #4	6 563.04 \$
Fernando Sanchez Conseiller #5	7 004.04 \$
Anthony Laroche Conseiller #6	7 004.04 \$
MRC	199.95\$

Sylvain Benoit,
Greffier-trésorier
4 février 2025